



## PORTEUR VOITURE

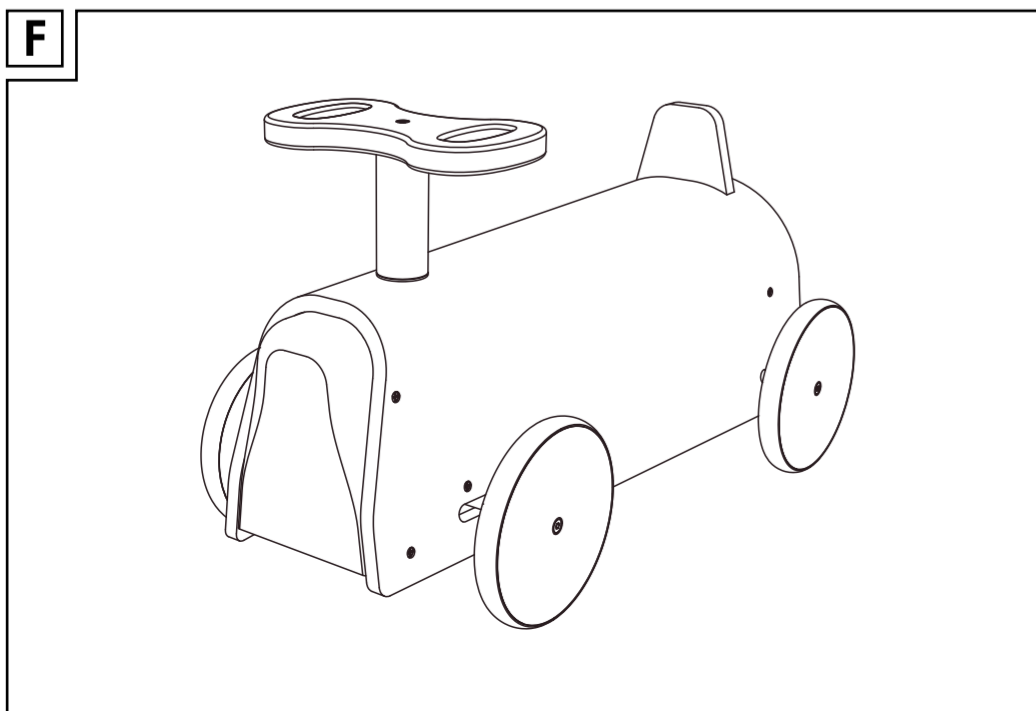
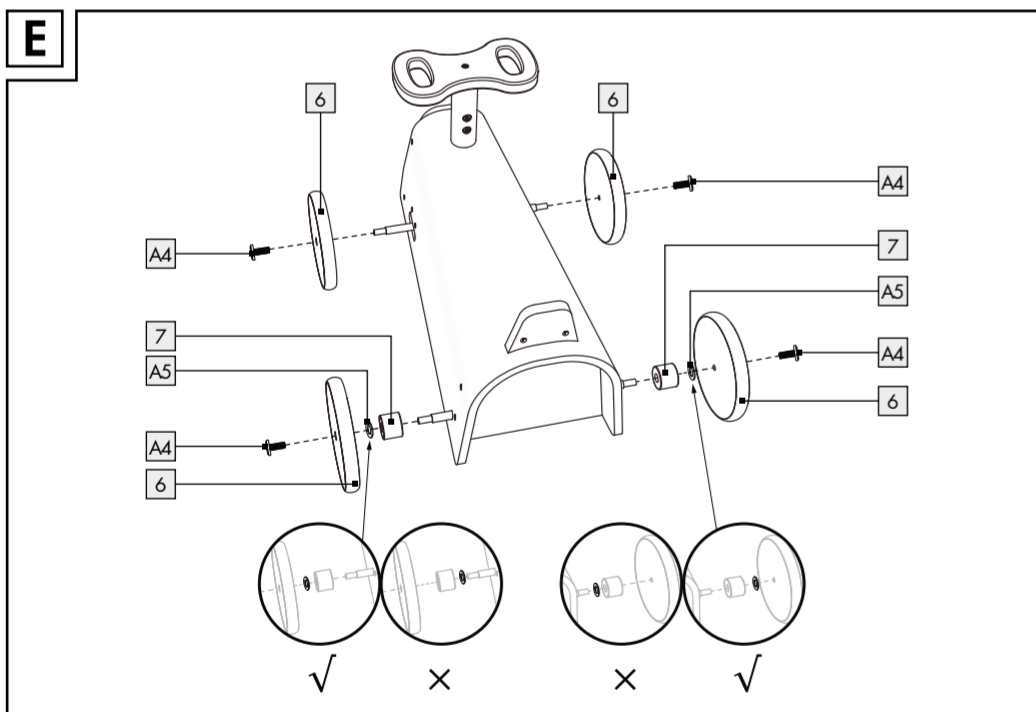
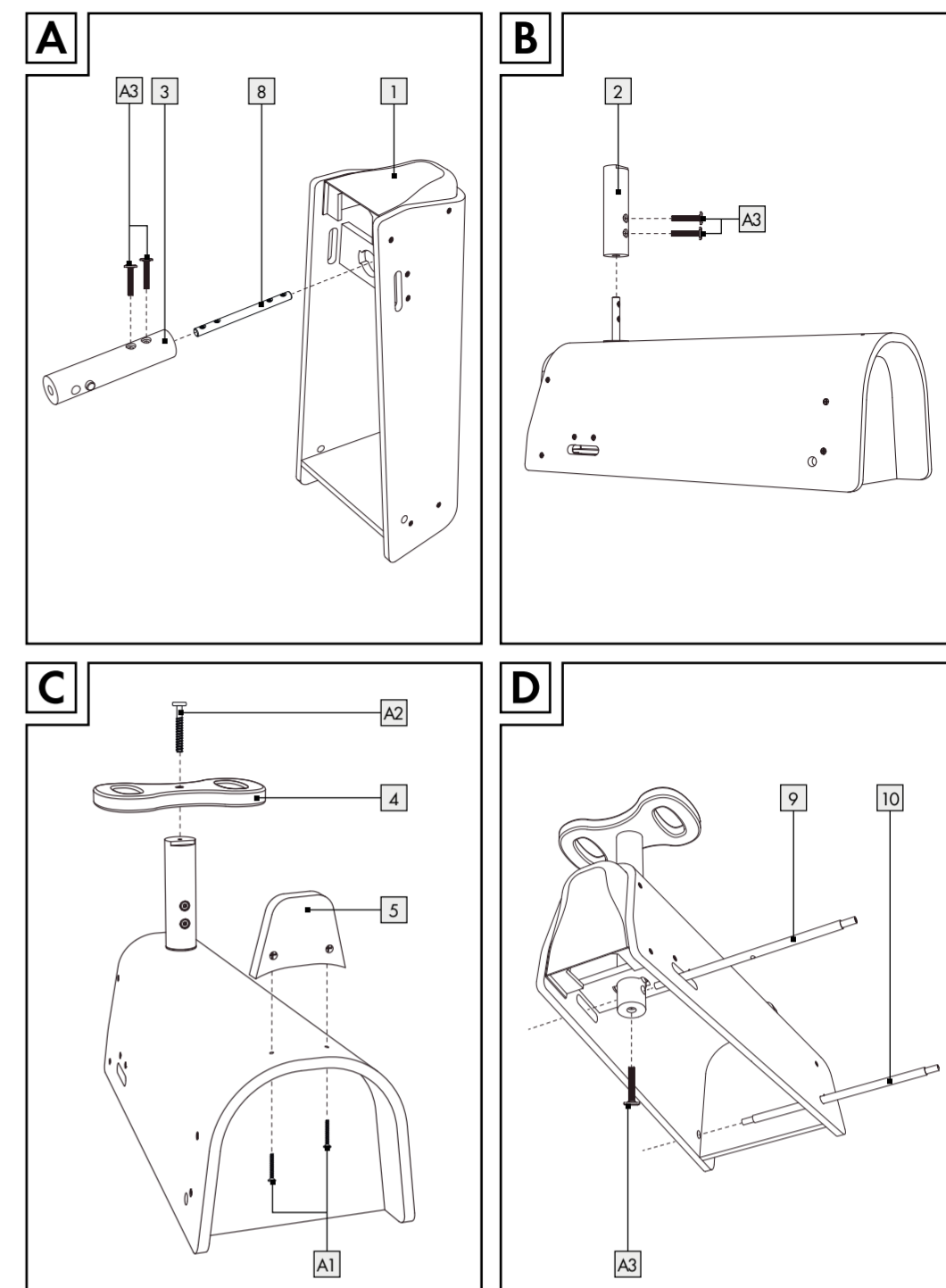
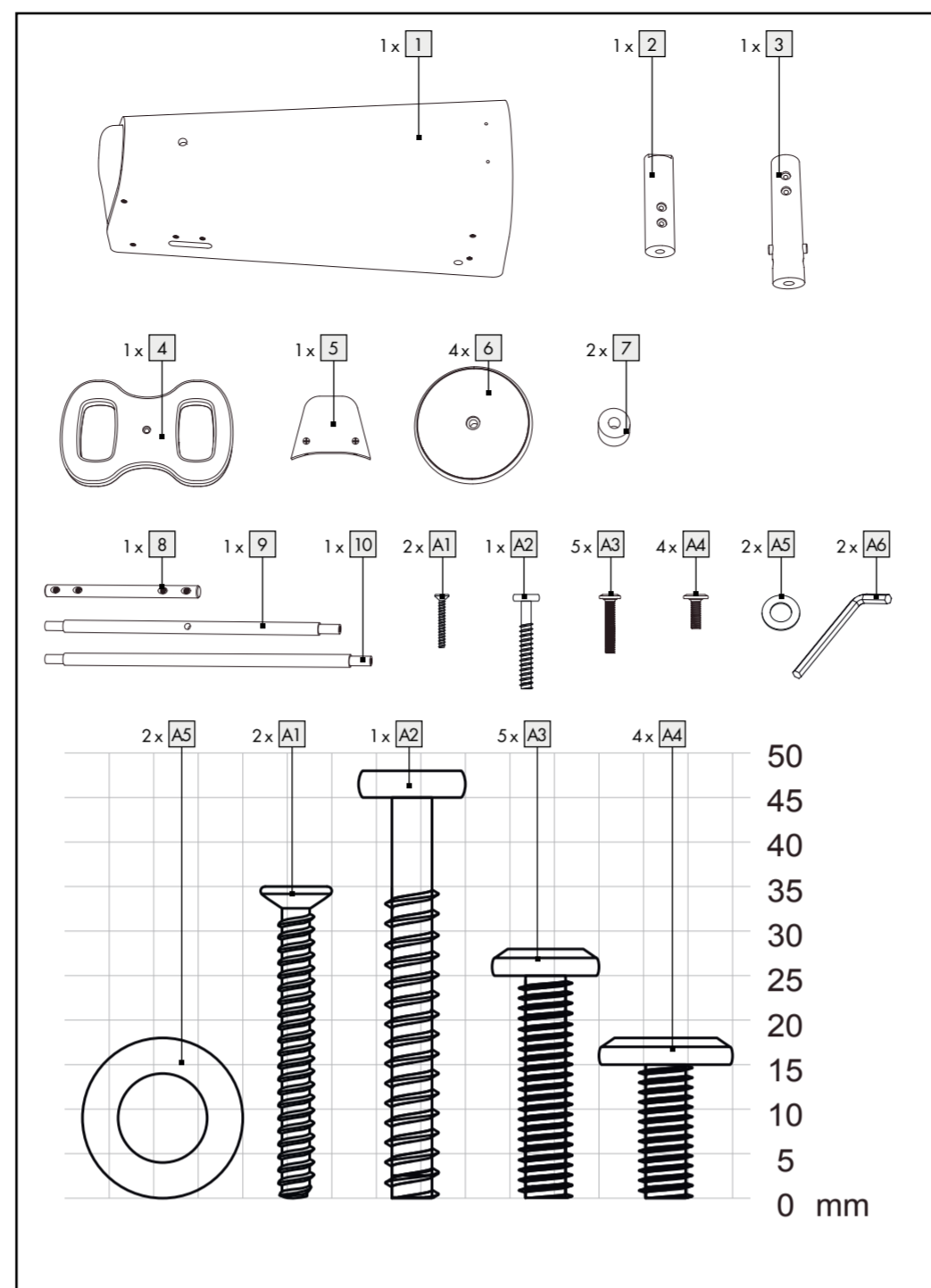
FR BE  
**PORTEUR VOITURE**  
Instructions de montage, d'utilisation et consignes de sécurité

NL BE  
**LOOPAUTO**  
Bedienings- en veiligheidsinstructies

DE AT CH  
**RUTSCHAUTO**  
Montage-, Bedienungs- und Sicherheitshinweise

IAN 443598\_2210

FR



### Légende des pictogrammes utilisés



Le sigle CE confirme la conformité avec les directives UE applicables au produit.



Consignes de sécurité  
Instructions de manipulation

### Porteur voiture

#### ● Introduction

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau produit. Vous avez opté pour un produit de grande qualité. Avant la première mise en service, vous devez vous familiariser avec toutes les fonctions du produit. Veuillez lire attentivement le mode d'emploi ci-dessous et les consignes de sécurité. N'utilisez le produit que pour l'usage décrit et les domaines d'application cités. Conserver ces instructions dans un lieu sûr. Si vous donnez le produit à des tiers, remettez-leur également la totalité des documents.

#### ● Utilisation conforme

Le produit n'est pas destiné à une utilisation commerciale.

#### ● Contenu de la livraison

- 14 pièces individuelles (1-10)
- 2 vis, 35 mm A1
- 1 vis, 47 mm A2
- 5 vis, 27 mm A3
- 4 vis, 17 mm A4
- 2 rondelles Ø 17 mm A5
- 2 clés hexagonales A6
- 1 instruction de montage, d'utilisation et de sécurité



### Consignes de sécurité

- **Attention.** Utilisation uniquement sous la surveillance directe d'adultes.
- **Attention.** Les matériaux d'emballage et de fixation ne font pas partie du jouet et doivent, pour des raisons de sécurité, toujours être retirés avant de

- remettre le jouet aux enfants pour qu'ils puissent jouer avec.
- **Attention.** À utiliser avec un équipement de protection. Ne pas utiliser dans le trafic routier. 45 kg max.
- **Attention.** Produit conçu pour un seul utilisateur, charge maximale : 45 kg.
- **Attention.** Ce jouet n'a pas de frein.
- **PRUDENCE !** N'utilisez pas le produit à proximité de piscines, autoroutes, marches, escaliers, collines ou pentes.
- En raison d'éléments de petite taille, le montage / démontage doit uniquement être effectué par des adultes.
- Assurez-vous que le produit se trouve en parfait état avant de remettre le produit à des enfants pour qu'ils puissent jouer avec.
- De la dextérité est demandée afin d'éviter tout risque de chute ou collision pouvant provoquer des blessures à l'utilisateur ou à des tiers.
- Conserver l'emballage pour toute demande de précision ultérieure !
- Le produit convient aux enfants de 2 ans et plus.

#### ● Montage

- Remarque :** Contrôlez toujours que toutes les vis sont bien serrées et serrez-les de nouveau le cas échéant.
- Important :** En raison de la taille du produit, le montage doit être effectué par au moins deux adultes.
- Montez le produit sur une surface plane et horizontale comme indiqué sur les figures A-F. Pour le montage, utilisez les clés hexagonales prévues A6.

#### ● Nettoyage, entretien et stockage

- N'utilisez pas de produit nettoyant abrasif ou agressif.
- Nettoyez le produit avec un chiffon doux et sec.

- Enlevez les salissures tenaces des roues avec une brosse adaptée, puis essuyez celles-ci avec un chiffon.
- Assurez-vous que les roues sont propres et sèches avant d'utiliser le produit en intérieur.
- Stockez toujours le produit dans un endroit sec et à température ambiante.

#### ● Mise au rebut

L'emballage se compose de matières recyclables pouvant être mises au rebut dans les déchetteries locales.

Votre mairie ou votre municipalité vous renseigneront sur les possibilités de mise au rebut des produits usagés.



Le produit ainsi que les accessoires et les matériaux d'emballage sont recyclables et relèvent de la responsabilité élargie du producteur. Éliminez-les séparément, en suivant l'Info-tri illustrée, dans l'intérêt d'un meilleur traitement des déchets. Le logo Triman n'est valable qu'en France.

#### ● Garantie

##### Article L217-16 du Code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Indépendamment de la garantie commerciale souscrite, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles L217-4 à L217-13 du Code de la consommation et aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code Civil.

##### Article L217-4 du Code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

##### Article L217-5 du Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

- 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
  - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
  - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

##### Article L217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

##### Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

##### Article 1648 1er alinéa du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation du produit sont disponibles pendant la durée de la garantie du produit.

